

VINGT ANS D'ACTIVITÉ AU CICR

C'est le 1^{er} mars 1937 que M. Jean S. Pictet, aujourd'hui Directeur des affaires générales, commença de collaborer aux travaux du Comité international de la Croix-Rouge, en qualité de secrétaire-juriste. Il fut l'un des principaux collaborateurs de l'institution durant la seconde guerre mondiale, occupant successivement, avant d'être nommé Directeur-délégué, des fonctions d'importance croissante et assurant le secrétariat particulier de M. Max Huber. Il a publié de nombreux travaux sur la Croix-Rouge et c'est sous sa direction que sont établis successivement les Commentaires des Conventions signées à Genève en 1949. M. Pictet est d'ailleurs parmi les principaux artisans des projets de ces Conventions.

Afin de marquer cet anniversaire de vingt années d'activité, le Comité international a décidé de décerner à M. Jean S. Pictet sa médaille d'argent. C'est lors d'une séance plénière, tenue le 7 mars 1957, que cette distinction lui a été remise. M. Léopold Boissier, Président, et M. Max Huber, Président d'honneur, se firent les interprètes du CICR en lui exprimant la profonde reconnaissance qu'éprouve la Croix-Rouge à son égard pour l'infatigable dévouement dont il a toujours fait preuve et les services précieux qu'il a rendus, tant dans le domaine de l'action immédiate qu'en ce qui concerne le développement du droit humanitaire de Genève.

M. Boissier a formé, en outre, le vœu que le Comité international puisse compter longtemps encore sur la collaboration d'un homme dont tous apprécient à la fois les qualités de cœur et la haute compétence.